

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

10. Le nouveau Bureau d'Examinateurs pour les comtés de Shesford, de Bromé et de Missisquoi siégera, alternativement à Waterloo, dans le comté de Shesford, et à Sweetsburg, dans celui de Missisquoi, la première réunion devant avoir lieu à Sweetsburg.

20. Toutes les fois qu'un nouveau bureau d'examinateurs sera organisé, s'il ne se trouve pas organisé à une époque assez rapprochée des séances trimestrielles, ce bureau devra s'assembler pour l'examen des candidats aussi promptement que possible, en en donnant avis, huit jours d'avance, en français et en anglais, dans un journal publié au lieu de ses séances, ou, s'il n'y en a point de publié au dit lieu, dans un journal publié dans quelques-unes des localités les plus voisines.

Tel avis devra être donné par la personne dont le nom se trouve en tête de la commission.

Louis Giard,
Secrétaire Archiviste.

AVIS CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS.

Bureau de l'Education, ce 1er Sept. 1862.

A l'avoir, les annexions, divisions ou créations de municipalités scolaires ne se feront que du premier de mai au quinze de juin de chaque année et devront prendre effet au premier de juillet suivant; et toute demande de cette nature devra être adressée au suintendant avant le premier de mai.

Par ordre, — Louis Giard,
Secrétaire.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 6 du mois d'août dernier, nommer :

Le Rév. Louis Desjardins, prêtre, le Rév. Alphonse Winter, prêtre, Louis George Harper, écuyer, George le Boutillier, écuyer, Louis Boucher, écuyer, et Léandre Dagueault, écuyer, membres du Bureau d'Examinateurs de Gaspé, les trois premiers en remplacement du Rév. Silas Crosse, Jean G. Belleau et Philippe le Boutillier, écuyers, démissionnaires, et les deux autres, MM. G. le Boutillier et Boucher, en remplacement de John Faurel et Owen Thomas Connick, écuyers, dont la commission a été révoquée : M. Dagueault a été nommé membre additionnel.

Et par minute en Conseil du 22 d'août dernier, Son Excellence a bien voulu nommer :

Le Rév. François Michel, prêtre, Alfred Driscoll, écuyer, James Coleman, écuyer, Jean Delisle, écuyer, Alexandre Bourgeau, écuyer, et James McArthur, écuyer, membres du Bureau d'Examinateurs de l'Outaouais en remplacement des Révds. Drs. Sykes et Lynch, d'A. Larue, L. M. Coulée, John Doyle, et John Foran, écuyers, démissionnaires.

George E. White, George M. Judson, François Xavier Bastien, Robert W. Hardinge et Thomas McVeigh, écuyers, membres du nouveau bureau d'examinateurs pour le comté de Pontiac et siégeant à Portage-du-Fort :

Adolphus Lord Aylmer, Baron de Balrath, les Révérends Luc Trahan et Jean Prince, curés, le rév. David Bunkerley et Jean Baptiste Richard, William Evans Jones, A. M., et Thomas Brady, écuyers ; membres du nouveau bureau d'examinateurs pour les comtés de Richmond, de Drummond et de Wolfe, siégeant à Richmond.

Les révérends Louis Proulx, curé, Honoré Grenier, curé, John Nelligan, curé, l'honorable Elzéar Duchesney, Alexandre de Léry, Richard Achille Fortier et Jean Baptiste Bâmeville, écuyers, membres du nouveau bureau d'examinateurs pour le comté de Beauce, siégeant à Ste. Marie-de-la-Beaute :

Les révérends Jean Baptiste Gagnon, curé, Louis Antoine Martel, curé, Joseph Hoffman, curé, Pierre Alexis Tremblay, Ovide Bossé, Jean Baptiste Plamondon, et John Kane, écuyers, membres du nouveau bureau d'examinateurs pour les comtés de Chicoutimi, de Charlevoix et de Saguenay, siégeant à Chicoutimi ;

Les révérends Gabriel Nadeau, curé, Epiphane Lapointe, curé, François Adeline Blouin, curé, George Potvin, prêtre, François Magloire Hudon, Pierre Louis Gauvreau et Thomas Déchéne, écuyers, membres du nouveau bureau d'examinateurs pour le comté de Rimouski, siégeant à Rimouski.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 6 du mois d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Lotbinière.—St. Agapit : MM. Louis Olivier, Louis Lafrence, Flavien Demers, Jean Vernet et Denis Fréchette.

Comté d'Outaouais.—Hartwell et Ripon : MM. Jean Baptiste Després, Jean Baptiste Perrier, Eméric Sabourin, David Grolou et Damase Seguin.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Augustin : M. Joseph Ovide Gagnon.
Comté de Wolfe—Wolfstown : MM. Magloire Labrecque, Janyvier Houde, Victor Pelletier, Patrick Larkin et John Rigat, et M. Louis O. Paquette, secrétaire-trésorier.

En date du 22 du même mois :

Comté de Gaspé.—Cap-Désespoir : MM. Benjamin Trachy, Joseph Couture, Louis Lelièvre, aîné, Pierre Couture, fils de François, et William O'Brien.

Même comté.—Perce : MM. Joseph Latreille et Ambroise Lévesque.
Cité de Québec.—(Catholiques.) Les Révérends Z. Charest, curé, W. McGauran, curé et P. G. Clarke, vicaire.

Comté de Joliette.—Ste. Béatrix : MM. Norbert Ladouceur, Joseph Jetté, Fabien Bellanger, Godefroy Chaput et Eusébe Lepage.

Comté d'Arthabaska.—St. Vincennes : M. Charles Bergeron.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Sauveur : MM. Louis Alarie, Godfrey Demers et Louis Beauleu.

CREATIONS, DIVISIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 2 du mois d'août dernier :

1o. Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Ste. Béatrix, dans le comté de Joliette, et lui donner les limites suivantes :

Bornée, vers le nord-ouest, par le township de Cathcart ; vers le sud-est, par le trait quadré du 9^e rang de la seigneurie d'Aillebou et, de là, suivant le dit trait quadré jusqu'à la ligne entre les nos. 22 et 21 des 9^e et 8^e rangs de la dite seigneurie jusqu'au trait quadré du 7^e rang auquel elle sera bornée ; vers le nord-est, par la grande ligne entre la dite seigneurie d'Aillebou et celle de Ramsay ; enfin, vers le sud-ouest, par la ligne de séparation entre le township de Kildare et celui de Cathcart et la susdite seigneurie d'Aillebou.

2a. Détacher de la municipalité scolaire de Windsor, dans le comté de Richmond, le township de Stoke et l'ériger en municipalité scolaire séparée, avec le nom et les limites du township susdit de Stoke.

3o. En date du 6 du même mois :

Ériger le township de Garthby, dans le comté de Wolfe, en municipalité scolaire et lui donner le nom et les limites du dit township de Garthby.

4o. Ériger en municipalité scolaire le township de Wolfstown, dans le comté de Wolfe, et lui donner le nom et les limites de ce township.

5o. Ériger en municipalité scolaire les townships de Hartwell et Ripon, dans le comté d'Outaouais, et lui donner le nom de Municipalité scolaire de Hartwell et Ripon, avec les mêmes limites qu'ont ces deux townships.

6o. Détacher de la municipalité scolaire de St. Gilles, dans le comté de Lotbinière, l'étendue de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de Municipalité scolaire de St. Agapit, bornée comme suit :

Au sud, par les terres de J. B. Laporte et par les terres non-concédées de St. Gilles ; à l'ouest, par les terres dites des Mères et par la ligne seigneuriale de Tilly ; au nord, par les terres de Thomas Tétu, aîné ; à l'est, par les terres de St. Gilles, situées sur le Chemin Craig.

7o. Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de St. Etienne, la paroisse de St. Etienne de Chelsea, dans le comté d'Outaouais, et lui donner les limites suivantes :

Commençant à la ligne qui sépare les townships de Hull et de Templeton, de la courant ouest sur la ligne entre les 5^e et 6^e rangs de Hull jusqu'au chemin connu sous le nom de Chemin Gatineau, à l'ouest de la Rivière Gatineau, courant le long du dit chemin, sud, jusqu'au lot no. 1, dans le 4^e rang, étant le propriété de Thomas C. Brigham : de là suivant le chemin qui le traverse à l'ouest et qui suit le pied de la montagne, jusqu'au lot no. 22, entre les 7^e et 8^e rangs du dit township de Hull, arrivant de là cette dernière concession jusqu'à la ligne du township d'Eardley, et de là entre les 5^e et 6^e concessions d'Eardley jusqu'à la ligne latérale entre les 3^e et 4^e lots ; suivant ensuite, vers le nord, la dite ligne latérale jusqu'à la ligne de concession entre les 11^e et 12^e rangs du township d'Eardley ; de là courant est jusqu'à la ligne entre les townships de Hull et d'Eardley ; de là suivant la ligne entre les townships de Hull et de Wakefield, puis courant est le long de la ligne du township de Wakefield jusqu'à la ligne entre le township de Hull et celui de Templeton ; de là courant sud sur la ligne jusqu'entre les 5^e et 6^e rangs du dit township de Hull.

Et en date du 22 du même mois :

Anexer à la municipalité scolaire de l'Assomption, dans le comté de ce nom, la partie de territoire ci-après décrite :

Depuis et y compris la terre d'Alexandre St. Jean, voisin de celle de Napoléon Thibault, à aller jusqu'à la terre de Béon St. Jean incluant et voisine de la ligne de séparation entre la paroisse de l'Assomption et celle de Repentigny.

En date du 15 de mai dernier :

8o. Séparer, pour les fins scolaires, les townships de Bistigouche et Matapedia, dans le comté de Bonaventure, et former de chacun de ces deux townships une municipalité scolaire séparée, avec les noms et les limites qu'ils ont comme townships.